



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pôle Organisation scolaire  
et aide au pilotage

Direction des examens et concours

Bureau DEC4

**Le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Recteur de l'académie de Bordeaux,  
Chancelier des Universités d'Aquitaine**

**Vu** l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003, relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par les arrêtés du 9 mars 2004, du 27 septembre 2005, du 30 novembre 2009 et du 6 mars 2018 ;

## ARRETE MODIFICATIF

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Le jury de la certification complémentaire dans le secteur disciplinaire « **ARTS** » - session 2026 - est composé comme suit :

#### **Président :**

Monsieur Olivier MASSÉ – IA-IPR de lettres – Rectorat – 33 Bordeaux

#### **Membres :**

##### Option « cinéma et audiovisuel »

Monsieur Jean-Yves BOUTON – IA-IPR de lettres – Rectorat – 33 Bordeaux  
Monsieur Laurent JACKEL – Enseignant – Lycée Montesquieu – 33 Bordeaux  
Madame Sandra MOURAD – Enseignante – Lycée hôtelier – 33 Talence  
Monsieur Olivier DESAGNAT – Directeur de l'association d'Asques et d'Ailleurs – 33 Asques

##### Option « danse »

Madame Céline CHEVILLON – IA-IPR d'éducation physique et sportive – Rectorat – 33 Bordeaux  
Madame Virginie COURREGES – Chargée de mission « Danse » - DAAC – 33 Bordeaux  
Madame Elsa MOULINEAU – Danseuse chorégraphe – Compagnie « Mutine » - 33 Bordeaux

##### Option « histoire de l'art »

Madame Catherine KÉREVER – IA-IPR d'arts plastiques – Rectorat – 33 Bordeaux  
Madame Marie-Annick VILLOT ASSANI – Enseignante – Lycée Victor Louis – 33 Talence

##### Option « théâtre »

Madame Isabelle PECHEYRAN-ROSSI – IA-IPR de lettres – Rectorat – 33 Bordeaux  
Madame Leslie CARRÉ – Enseignante – Lycée Montesquieu – 33 Bordeaux  
Monsieur Gaël LE CHEVALIER – Enseignant – Lycée Camille Jullian – 33 Bordeaux

### **ARTICLE 2 :**

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Recteur et par délégation 2026  
Fait à Bordeaux, le 29 janvier 2026  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
La Directrice des Examens et Concours  
Pour la Directrice des Examens et Concours et p.a.  
La Directrice Adjointe  
Emilie BRANEYRE